

DÉLIBÉRATION N° 15/152

Séance du vendredi 22 juin 2015

Approbation du budget rectificatif d'urgence 2015

Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 22 juin 2015,

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu les articles 6, 8 et 9 du décret susvisé,

DÉCIDE

D'approuver le budget rectificatif d'urgence 2015.

Fait à Paris,
Le 22 juin 2015

Le Secrétaire général du Ministère de la
Culture et de la Communication

